

# Récapitulatif de mon abonnement

(Exemplaire à conserver par l'Amapien)



## Contrat d'engagement

### Saison 2021-2022

Grand panier 660 €

Petit panier 350 €

virement \*     chèque     virement \*     chèque

- Paiement en 1 fois à la signature
- Paiement en 4 fois à la signature puis le 2 des mois d'août, nov. 2021 et fév. 2022
- Paiement en 6 fois à la signature puis le 2 des mois de juillet, sept, nov. 2021, janvier et fév. 2022
- Paiement en 10 fois de mai 2021 à février 2022

\* IBAN : FR76 1027 8030 5400 0173 2864 881 / BIC : CMCIFR2A  
Domiciliation : CCM Hésingue et environs

**Modalités : Chèques établis à l'ordre de « SCEA La Fruitière »**

Nombre de chèques : \_\_\_\_\_

#### Agrumes (en option en plus du contrat fruits)

L'association Pom d'Api propose **un contrat entre une coopérative corse et les amapiens** (dans le même esprit que les contrats AMAP avec un **règlement à la signature du contrat**).

Cette coopérative propose 5 livraisons de 80 caquettes de 10 kilos d'agrumes bio de novembre à avril. Il est possible d'avoir soit 10 kilos soit 5 kilos. Le règlement se fera par chèque à l'ordre de la coopérative Aliméa.

*Se renseigner auprès de Frédérique pour connaître les modalités, tarifs et disponibilités.*

#### Option agrumes

10 kilos d'agrumes     5 kilos d'agrumes     pas d'agrumes

Fait le 30/04/2021

Le producteur

[Retrouvez-nous sur rhenamap.org](http://rhenamap.org)

## Pom d'Api Pom d'AMAP



*Etre en AMAP, c'est vouloir soutenir et défendre une agriculture locale plus proche des concitoyens et donc logiquement des consommateurs. C'est PARTAGER avec SON PRODUCTEUR, ses bonheurs et ses joies mais aussi ses tourments ou tracas vécus sur son exploitation.  
C'est devenir un acteur responsable et ne plus être un simple spectateur attentiste d'un monde en perpétuel mouvement.  
Un lien particulier se crée entre le consommateur et le paysan qui le nourrit.*

### Coordonnées des producteurs

Frédérique et Frédéric SCHWAB

SCEA La Fruitière

Route de Saalmatten

68640 Muespach

☎ 06 09 48 12 26 / @ [fruitiere.schwab@orange.fr](mailto:fruitiere.schwab@orange.fr)

### Contacts AMAP

Denise CAFIERI ☎ 06 48 27 91 52

Frédérique SCHWAB ☎ 06 10 39 38 60

@ [pomdapipomdamap@gmail.com](mailto:pomdapipomdamap@gmail.com)

[Retrouvez-nous sur rhenamap.org](http://rhenamap.org)

## Lieux et horaires distributions

ALTKIRCH	le jeudi de	18h00 à 19h00
HUNINGUE	le mercredi de	18h00 à 19h00
LANDSER	Le jeudi de	17h00 à 18h00
MUESPACH	le vendredi de	17h00 à 18h00
MULHOUSE	le jeudi de	18h45 à 19h45
RIEDISHEIM	le mardi de	18h30 à 19h30
RIXHEIM	le mardi de	18h00 à 18h45

**En souscrivant un contrat auprès d'un producteur j'adhère aussi à l'association RHENAMAP.**

*Cotisation annuelle de 15€ par année civile à régler auprès d'un bénévole présent sur mon lieu de distribution.*

## Distribution tous les 15 jours en semaine impaire

Informations sur le début et la fin de la saison communiquées par le producteur

## Contenu du panier

### Fruits de saison

*La composition des paniers est déterminée en fonction de la récolte*

## Tarifs forfaitaires

**Grand panier : 660 €**

**Petit panier : 350 €**

## Engagements réciproques

*Producteurs et Amapiens s'engagent à respecter la charte des AMAP (consultable sur le site [rhenamap.org](http://rhenamap.org)) et à participer à la vie de l'association RHENAMAP.*

## Mes coordonnées

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. :	
Courriel (en majuscules) :	@
Mon lieu de distribution :	

## Mon choix

### Grand Panier 660 €

### Petit panier 350 €

- |                                     |                                 |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> virement * | <input type="checkbox"/> chèque | <input type="checkbox"/> virement * | <input type="checkbox"/> chèque |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|

- Paiement en 1 fois à la signature
- Paiement en 4 fois à la signature puis le 2 des mois d'août, nov. 2021 et fév. 2022
- Paiement en 6 fois à la signature puis le 2 des mois de juillet, sept, nov. 2021, janvier et fév. 2022
- Paiement en 10 fois de mai 2021 à février 2022

\* IBAN : FR76 1027 8030 5400 0173 2864 881 / BIC : CMCIFR2A  
Domiciliation : CCM Hésingue et environs

### Modalités : Chèques établis à l'ordre de « SCEA La Fruitière »

Nombre de chèques : \_\_\_\_\_ Montant unitaire : \_\_\_\_\_

## Option agrumes

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 10 kilos d'agrumes | <input type="checkbox"/> 5 kilos d'agrumes | <input type="checkbox"/> pas d'agrumes |
|---|--|--|

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

L'Amapien

## Mes coordonnées

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Tél. :	
Courriel (en majuscules) :	@
Mon lieu de distribution :	

## Mon choix

### Grand Panier 660 €

### Petit panier 350 €

- |                                     |                                 |                                     |                                 |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> virement * | <input type="checkbox"/> chèque | <input type="checkbox"/> virement * | <input type="checkbox"/> chèque |
|-------------------------------------|---------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------|

- Paiement en 1 fois à la signature
- Paiement en 4 fois à la signature puis le 2 des mois d'août, nov. 2021 et fév. 2022
- Paiement en 6 fois à la signature puis le 2 des mois de juillet, sept, nov. 2021, janvier et fév. 2022
- Paiement en 10 fois de mai 2021 à février 2022

\* IBAN : FR76 1027 8030 5400 0173 2864 881 / BIC : CMCIFR2A  
Domiciliation : CCM Hésingue et environs

### Modalités de paiement : Chèques établis à l'ordre de « SCEA La Fruitière »

Nombre de chèques : \_\_\_\_\_ Montant unitaire : \_\_\_\_\_

## Option agrumes

- |   |  |  |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 10 kilos d'agrumes | <input type="checkbox"/> 5 kilos d'agrumes | <input type="checkbox"/> pas d'agrumes |
|---|--|--|

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

L'Amapien